



Jade-Émilie Daigneault

Détentrice d'une maîtrise en sociologie et en science politique, Université de Montréal

Coordonnatrice, Observatoire des fédérations
Université de Montréal

Jean-François Godbout

Professeur agrégé, département de science politique

Directeur, Observatoire des fédérations

Université de Montréal

Fédéralisme et conflits ethniques

Le fédéralisme est souvent perçu par les décideurs politiques comme étant le meilleur système pour accommoder la diversité ethnoculturelle au sein des États multinationaux. En accordant une plus grande autonomie à certaines régions, les États font le pari que ces arrangements institutionnels permettront de promouvoir l'unité nationale. Les fédérations ont-elles prouvé leur capacité à mieux gérer la diversité ethnique que les États unitaires ? Les études démontrent que selon les cas étudiés, les politiques de décentralisation ont autant le potentiel de réduire les demandes d'autonomie que de les exacerber.

Le professeur de droit et science politique Donald Horowitz (1985) est l'un des premiers à avoir noté que la distribution avisée des pouvoirs entre plusieurs séries d'organes superposés pouvait réduire de façon significative les conflits ethniques au sein d'un État. Horowitz souligne toutefois qu'afin d'éviter les sécessions, l'État fédéral doit nécessairement renforcer les intérêts des groupes minoritaires et leur représentation au sein de la fédération. Bermeo corrobore cette hypothèse dans ses travaux de 2002 où elle compare systématiquement les États unitaires et fédéraux. Ses résultats démontrent que les institutions fédérales promeuvent des accommodements réussis. Dans un même ordre d'idée, Brancati (2006) avance deux hypothèses pour expliquer le lien entre la diminution des conflits ethniques et la décentralisation. La décentralisation permettrait de rapprocher les gouvernements et les citoyens par la gestion plus locale des besoins. Elle favoriserait également l'augmentation des opportunités, notamment professionnelles, pour les groupes



minoritaires d'intégrer les institutions gouvernementales, diminuant ainsi les demandes de sécessions des élites politiques.

Certains chercheurs restent malgré tout sceptiques quant aux potentialités du fédéralisme. Selon Ghai (2000), le fédéralisme peut figer et renforcer des identités qui, sans l'existence de telles structures, seraient plus fluides et changeantes. Roeder (1991) suggère quant à lui que la création de régions autonomes offre les ressources, notamment médiatiques, nécessaires pour la mobilisation des groupes ethniques. Ainsi, à long terme, la reconnaissance de divers groupes ethniques peut perpétuer et renforcer les différences au sein de la population et munir les minorités nationalistes des outils institutionnels pour une sécession future. Afin d'éviter ces effets non souhaités, plusieurs politologues suggèrent que les sous-juridictions soient tracées selon divers critères géographiques, historiques, ethniques et économiques. Ainsi, ces groupes seront répartis dans plus d'une sous-juridiction, diminuant alors les demandes au nom d'une identité ethnique territorialisée (Horowitz, 1985 ; Elazar, 1994 ; Erk et Anderson, 2009).

Dans notre prochaine infolettre, nous nous attarderons au cas irakien, une nouvelle fédération au futur incertain. Le processus de reconstruction institutionnelle initié par les États-Unis a-t-il été un succès et pour quelles raisons ? Quelles dispositions institutionnelles sont communes aux autres fédérations du monde et lesquelles sont uniques à l'Irak ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre.

Bibliographie

- Bermeo, N. G. 2002. The import of institutions. *Journal of Democracy*, 13(2), 96-110.
- Brancati, D. 2006. Decentralization : Fueling the Fire or Dampening the Flames of Ethnic Conflict and Secessionism. *International Organization*, 60(4) : 651–685.
- Elazar, D. J. (Ed.). 1994. *Federal Systems of the World : a handbook of Federal, Confederal and Autonomy Arrangements*. Gale Group.
- Erk, J. & Anderson, L. . 2009. The Paradox of Federalism : Does Self-Rule Accommodate or Exacerbate Ethnic Divisions ?, *Regional & Federal Studies*, 19:2, 191-202.
- Ghai, Y. (Ed.). 2000. *Autonomy and ethnicity : negotiating competing claims in multi-ethnic states*. Cambridge University Press.
- Horowitz, D. L. 1985. *Ethnic groups in conflict*. University of California Press.
- Roeder, P. G. (1991). Soviet federalism and ethnic mobilization. *World Politics*, 43(02), 196-232.